

métamorphose : le concours d'urbanisme qui donnera son futur visage à l'écoquartier des Plaines-du-Loup est lancé

La Ville de Lausanne organise, en tant que maître d'ouvrage, et en procédure ouverte, un concours de projets d'urbanisme pour la réalisation d'un écoquartier aux Plaines du Loup. Publié le 12 mars 2010, il s'adresse aux professionnels de l'urbanisme, de l'architecture et du paysage. Un écoquartier devrait voir le jour dès 2015, sa mixité sociale et intergénérationnelle ainsi que la volonté des autorités d'en faire un endroit où les valeurs de développement durable seront respectées, en fera un lieu accueillant pour les Lausannois. Le programme Métamorphose, accepté par les Lausannois le 27 septembre 2009, prendra forme avec l'appui du lauréat du concours.

En ce qui concerne le futur écoquartier des Plaines-du-Loup, les mois qui viennent seront consacrés à un concours d'urbanisme pour définir son contour. A l'issue du concours, le jury recommandera un lauréat à la Ville de Lausanne en vue de la poursuite des études. C'est dans ce cadre, avec une démarche participative, que le masterplan, ou plan directeur localisé (PDL) sera élaboré, prémisses des futurs plans partiels d'affectation (PPA). Il devra fixer les principes d'urbanisation et de paysage du futur quartier. Il s'agit notamment de définir la nature des espaces publics qui y seront aménagés ainsi que le type de constructions (logements, bureaux, entreprises) qui devront prendre place sur cet espace de 27 hectares.

Par ailleurs, il faudra également tenir compte des principes de mobilité (transports publics et individuels, mobilité douce) ainsi que du concept énergétique et environnemental. La ville s'est en effet donné pour objectif de s'approcher de la notion de société à 2'000 watts, tel que développé par les Ecoles polytechniques et adopté par la Confédération, et dont l'objectif est de réduire du tiers les consommations en énergie primaires à l'échelle suisse. Cette phase est planifiée du deuxième semestre 2010 à début 2011, elle permettra de définir un peu plus précisément les contours de ce grand projet.

Ensuite et dans la phase suivante, il s'agira de préciser les bases légales pour les ensembles bâtis (bâtiments à construire) et les espaces publics qui sont compris dans le périmètre par la légalisation de plans partiels d'affectation (PPA). Tout cela sera bien sûr associé, comme pour les étapes précédentes, à une démarche participative, proposée dès le début du programme, par le Conseil communal pour conduire Métamorphose dans son ensemble. Enfin, des permis de construire seront délivrés, avant que les chantiers débutent fin 2012 début 2013.

Dans quelques années, plusieurs milliers de nouveaux habitants pourront investir ce quartier, des employés y travailleront, des enfants iront à l'école et des commerces s'y établiront.

La documentation du concours peut être consultée dans une exposition publique, intitulée *LAUSANNE DEMAIN* qui se tiendra du 17 au 27 mars 2010 au forum de l'Hôtel de Ville. Elle concerne le programme Métamorphose ainsi que les projets lausannois d'axes forts de transports publics urbains.



La direction des travaux

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Olivier Français, directeur des travaux, tél. 021 315 52 00**
- **Silvia Zamora, directrice de la culture, du logement et du patrimoine, +41 21 315 42 00** tél.

Le programme du concours peut aussi être obtenu sur www.simap.ch